

Déclaration CGT pour le CT du 9 octobre 2020

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à Madame rousset et aux nouveaux élus.

Le comité technique reste une des instances où nous, représentants de la CGT, pouvons nous adresser aux élus, en quelque sorte notre employeur.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, Nous, la CGT, sommes très attachés à la distinction des instances entre CT et CHSCT et ce que nous venons de vivre devrait faire revenir le gouvernement sur sa décision de ne faire qu'une instances appelée CST pour le bien du dialogue social, des conditions de travail, de la reconnaissance des agents, ...

Le Comité Technique se doit d'être une instance de dialogue et d'échanges. Mais de dialogue entre qui et qui. Au fil des ans, de sa transformation d'instance paritaire en instance où les élus ne prennent plus part aux votes, nous avons vu s'installer beaucoup d'administratifs et disparaître les élus. Nous ne voulons nullement remettre en question l'expertise des agents présents mais quelque part le dialogue est faussé. Les services ne doivent pas dicter les décisions aux élus mais leur donner les éléments devant leur permettre de choisir. Qu'en est-il réellement aujourd'hui?

La communication dans la transparence ne facilite peut-être pas des avancées rapides en terme de prises de décisions, mais elle est démocratique et permet d'éviter les ambiguïtés qui souvent mènent aux conflits.

Le Comité Technique doit être l'instance où chaque syndicat peut exprimer ses positions, se dévoiler et affirmer son identité. Nos échanges resteront dans le respect même s'ils amènent à des divergences ou des propos qui vous sembleront agressifs ou impertinents mais sans que cela ne devienne injurieux pour qui que ce soit.

La démocratie ne permet-elle pas l'expression de tous et non la prédominance de certains se sentant majoritaire.

Le dialogue social peut se dérégler, se reconstruire régulièrement mais tout en restant objectif et dans un souci de respect mutuel.

Nous n'avons pas une expression commune, ni même parfois le même langage, mais notre vocabulaire à tous doit rester celui du "service public"

Pour exemple, des mots comme "management" ne correspondent pas à la fonction publique territoriale mais "encadrement, directeur, responsable semblent plus adaptés à nos collectivités.

Nous avons su "féminiser" nos écrits, nos discours et nos prises de parole. Alors nous pouvons "public ariser" notre vocabulaire?

Nous concluons par cette phrase :

La CGT et l'UGICT CGT ne sont pas des services de nos collectivités. Nous ne sommes donc pas subordonnés à un travail. Au delà de notre rôle de représentants des intérêts professionnels des agents de nos collectivités, comme vous avez qualifié une de nos missions, nous remplissons des activités syndicales en direction d'agents de nos collectivités mais également d'autres collectivités. Et au delà, nous siégeons dans des instances départementales, régionales,

nationales qui œuvrent au déploiement des idées de la CGT partout autour de nous. C'est donc aussi dans ce cadre que nous estimons avoir toute latitude et légitimité pour rencontrer des élus Rennais et Métropolitain sans être accompagné.

La représentativité n'est pas dans l'effectif représentatif mais dans la pertinence du mandat de l'élus au CT.